

MAIRIE d'ESOURCE

Séance du 26 août 2011

40210 ESCOURCE

Tél. : 05 58 04 20 06

Fax. : 05 58 04 21 19

Nombres de Membres :

Afférents au Conseil Municipal: 15

En exercice : 15

Ont pris part à la délibération : 13

Date de Convocation : 19/08/2011

Le 26 août 2011 à 18 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick SABIN, Maire.

Présents : Messieurs SABIN Patrick, CHIVALEY Christophe, DOURTHE Gérard, DROUHAULT Robert, GARCIA Sylvain, LABEYRIE Robert, RABY André, CLAUDE René
Mesdames Mmes DEDIEU Emmanuelle, KHAKHOULIA Françoise, Mme RENARD Sylvie, EDALITI Nathalie.

Absents et excusés : Mme MOREIRA Virginie absente ; Mme CAZET Stéphanie absente ; M. LALANNE Jean-Michel excusé.

Procuration : M. LALANNE Jean-Michel a donné procuration à M. CLAUDE René

Mme EDALITI Nathalie été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le maire ouvre la séance :

M. le maire donne lecture du compte-rendu du conseil municipal du 17 juin 2011.
Ce dernier est approuvé et signé par les conseillers présents ou représentés.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1- Renouvellement contrat saisonnier
- 2- Nomination adjoint administratif 2^{ème} classe stagiaire
- 3- Décision modificative N°1 : Complexe sportif
- 4- Décision modificative N°2 conservatoire des Landes
- 5- Modification contrat initial forêt (Klaus)

M. le maire propose d'ajouter des points à l'ordre du jour.

- 6- Participation communale conservatoire des Landes
- 7- Modification tarifs salle polyvalente
- 8- Tarifs petite salle
- 9- Plan communal de sauvegarde
- 10-Précision communauté de communes

Renouvellement contrat saisonnier

Monsieur Le maire informe le conseil municipal de l'absence du garde-champêtre pour les prochains mois. Le contrat de l'adjoint technique 2^{ème} classe saisonnier sera donc prolongé. Aucune délibération n'est nécessaire puisque M. le maire a délégation pour remplacer les agents indisponibles

Nomination adjoint administratif 2^{ème} classe stagiaire

Le contrat CAE administratif de Mme OLHASQUE se termine le 31 août 2011. Le poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe étant vacant, Mme OLHASQUE est nommée adjoint administratif 2^{ème} classe stagiaire à partir du 1^{er} septembre 2011. Elle effectuera 15h à l'APC et 20h à la mairie. Aucune délibération n'est nécessaire.

Décision modificative N° 1 : Complexe sportif

Après avis de la commission finance, une décision modificative est nécessaire afin de terminer les travaux du complexe sportif et de mettre l'éclairage aux normes.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Opération 1016 – La poste	12 000€	
Opération 1010 – Voirie	68 000€	
Opération 1001 – Stade		80 000€

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Décision modificative N° 2 : Conservatoire des Landes

Plus d'élèves ont été inscrits au conservatoire des Landes cette année. La somme budgétisée pour la subvention aux familles est insuffisante.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Chapitre 11 – Charges à caractère général	100€	
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles		100€

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Modification contrat initial forêt (Klaus)

L'état a prévu de reverser une somme plus importante que prévu pour chaque parcelle nettoyée suite à la tempête Klaus.

Il s'agit d'autoriser le maire à modifier le contrat qui lie la mairie et l'ONF afin de pouvoir accepter ces subventions

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Participation communale aux frais de scolarité conservatoire des Landes

La commune d'ESCOURCE subventionnera pour l'année 2011-2012 les frais de scolarité au conservatoire des Landes à hauteur de 35%, comme les années précédentes.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Tarifs salle polyvalente

De nombreux problèmes ont été constatés au moment des états des lieux concernant le ménage, la perte ou la casse de vaisselle. Le conseil municipal décide donc de conserver la caution de 300€ mais, d'instaurer une deuxième caution de 40€ pour le ménage.

De plus, chaque couvert, assiette ou verre cassé ou perdu sera facturé 2.50€

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Tarifs petite salle

La petite salle des fêtes sera opérationnelle fin septembre.

Le tarif de location est fixé à 50% du tarif de la salle polyvalente, soit :

90€ pour une journée en week-end

150€ pour le week-end

75€ pour une journée en semaine

Les cautions seront les mêmes que pour la salle polyvalente.

La location sera gratuite pour les associations ESCOURCOISE

Il est rappelé aux associations de donner leurs dates d'évènements au plus vite car les salles sont très demandées.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Plan communal de sauvegarde

Il faut mettre en place une commission afin d'identifier les risques de catastrophes sur la commune, les moyens de prévention et d'action.

Une personne de l'association des maires sera nommée afin d'aider la commission à mener à bien ses missions. M.Claude, M.Dourthe, M.Drouhault, M.Raby, Mme Dedieu et Mlle Renard se proposent pour siéger à ce groupe de travail.

Communauté de communes

Le maire rappelle que malgré ce qui a pu être interprété, ESCOURCE ne fait pas encore partie de la communauté de commune de Mimizan. En effet, une étude sur la fiscalité est attendue.

Rien ne restant à l'ordre du jour Monsieur le Maire déclare la session close.

Séance levée à 19h00

Le maire

Le secrétaire

Les Conseillers Municipaux